

LA BRADERIE DE GÉRARDMER

DIMANCHE 7 JUIN 2026

ENCADREMENT RÉSERVÉ AU BUREAU

RÉGLÉ LE : N° DE PLACE :

SOMME : MÈTRAGE : MODE :

INSCRIPTION : COMMERÇANTS NON-SÉDENTAIRES

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE : MAIL :

ARTICLES VENDUS :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 MAI 2026

À réception de votre réservation, un accusé de réception vous sera envoyé par mail.
Votre emplacement vous sera communiqué le jour J avant l'évènement : il est donc inutile de nous contacter à ce sujet.

Toute demande d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

L'électricité n'est pas fournie.

Je soussigné atteste avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à le respecter.

Je réserve un emplacement de mètres, pour un montant de €

Je joins une copie de ma carte professionnelle en cours de validité ainsi qu'une copie de mon attestation d'assurance.

Je joins à ma demande la totalité du montant de l'emplacement réservé, à l'ordre de GÉRARDMER ANIMATION (chèque encaissé à réception).

Dossier d'inscription à envoyer **impérativement** à :

GÉRARDMER ANIMATION, MCL, 1 Boulevard de Saint Dié 88400 GÉRARDMER

Fait à le

Signature

LA BRADERIE DE GÉRARDMER

DIMANCHE 7 JUIN 2026

TARIFS NON-SÉDENTAIRES

3 mètres	45 €
4 mètres	55 €
5 mètres	65 €
6 mètres	75 €
7 mètres	83 €
8 mètres	91 €
9 mètres	99 €
10 mètres	107 €
11 mètres	115 €
12 mètres	123 €
13 mètres	131 €
14 mètres	139 €
15 mètres	147 €
16 mètres	155 €
17 mètres	162 €
18 mètres	169 €
19 mètres	176 €
20 mètres	183 €

Mètre supplémentaire	5€
----------------------	----

Pour les participants à l'édition 2025 une réduction de 10€ vous sera appliquée.

Gérardmer, le 04 avril 2026

Cher(e)s collègues,

Gérardmer Animation organise la braderie de printemps qui aura lieu le dimanche 7 Juin 2026..

Le parcours sera le suivant :

- Rue Charles de Gaulle (De la Place du Tilleul à l'église)
- Place du Vieux Gérardmé (Guinguette, animations)
- Rue François Mitterand
- Place Albert Ferry
- Rue Carnot

Afin d'organiser au mieux cet évènement, veuillez réserver votre emplacement dès à présent. Le mètreage doit correspondre à votre façade (ou à votre terrasse/déballage autorisé par la ville).

Sans réponse de votre part **avant le 15 Mai**, la place devant votre commerce (hors passage pour votre entrée, si vous nous précisez que vous êtes ouverts), sera considérée disponible pour un non-sédentaire.

Nous rappelons que **vosre emplacement est réservé uniquement pour vosre activité**, tout autre exposant doit s'inscrire sous son propre nom et au tarif correspondant.

Suite au succès de la guinguette de septembre 2025 nous réiterons la mise en place de celle-ci. Un pôle vente à emporter sera créé aux abords du parc Garnier afin de permettre aux visiteurs de manger sur place en profitant des concerts (11h - 18h)

Vous trouverez ci-joint les tarifs ainsi qu'un dossier d'inscription.

Pour rappel notre Conseil d'Administration a voté pour la **gratuité des adhérents** de Gérardmer Animation et/ou du Groupement Hôtelier.

Recevez, cher(e)s collègues, nos cordiales salutations.

La commission de la braderie